

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05486

Numéro SIREN : 851 316 133

Nom ou dénomination : PERCASSI BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2022 sous le numéro de dépôt 51213

SAS PERCASSI BATIMENT

93 Avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

BARBA Laurent

Expert-Comptable

AUDIT REVISION CONSEIL

1 Place Dame Suzanne

91190 SAINT-AUBIN

01 69 35 57 10

SAS PERCASSI BATIMENT
93 Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

COMPTES ANNUELS

AUDIT REVISION CONSEIL

1 Place Dame Suzanne

91190 SAINT-AUBIN

01 69 35 57 10

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	78 118,26	22 760,63	55 357,63	23 483,68
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	22 636,53	1 185,06	21 451,47	
	Autres immobilisations corporelles	30 243,75	638,48	29 605,27	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	80 962,66		80 962,66	14 692,29
	TOTAL (II)	211 961,20	24 584,17	187 377,03	38 175,97
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	147 858,00		147 858,00	44 922,91
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	3 246 938,37	214 570,14	3 032 368,23	729 664,06
	Autres créances	378 955,01		378 955,01	496 314,87
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 295 441,07		1 295 441,07	3 539 080,58
	Charges constatées d'avance	530 402,36		530 402,36	124 630,63
	TOTAL (III)	5 599 594,81	214 570,14	5 385 024,67	4 934 613,05
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 811 556,01	239 154,31	5 572 401,70	4 972 789,02

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	100 000,00	100 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000,00	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	40 773,46	(175 873,35)
	Résultat de l'exercice	(665 733,91)	226 646,81
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(514 960,45)	150 773,46
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	11 524,27	11 524,27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	207 398,64	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 885 713,89	1 675 382,30
	Dettes fiscales et sociales	327 198,35	210 968,47
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 000,00
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	655 527,00	2 920 140,52
	Total des dettes	6 087 362,15	4 822 015,56
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 572 401,70	4 972 789,02
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(665 733,91)	226 646,81
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		5 879 963,51	4 810 491,29
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	14 901 533,67		14 901 533,67	4 943 112,09
	Montant net du chiffre d'affaires	14 901 533,67		14 901 533,67	4 943 112,09
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			9 841,14	8 053,78
	Autres produits			215 368,56	5,93
	Total des produits d'exploitation (1)			15 126 743,37	4 951 171,80
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 464 181,88	615 388,53
	Variation de stock			(102 935,09)	(44 922,91)
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			13 786 340,82	3 809 675,60
	Impôts, taxes et versements assimilés			22 899,63	20 219,64
	Salaires et traitements			639 766,29	224 479,52
	Charges sociales du personnel			365 591,96	135 318,51
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			18 692,85	5 875,00
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			214 570,14	
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			11 562,03	4 073,28
	Total des charges d'exploitation (2)			16 420 670,51	4 770 107,17
RESULTAT D'EXPLOITATION				(1 293 927,14)	181 064,63

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 293 927,14)	181 064,63
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	14 247,21	
	Total des produits financiers	14 247,21	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	56 861,71	108 416,08
	Total des charges financières	56 861,71	108 416,08
RESULTAT FINANCIER		(42 614,50)	(108 416,08)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 336 541,64)	72 648,55
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 317,59 686 135,00	175 000,00
	Total des produits exceptionnels	688 452,59	175 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 293,60	405,40
	Total des charges exceptionnelles	3 293,60	405,40
RESULTAT EXCEPTIONNEL		685 158,99	174 594,60
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		14 351,26	20 596,34
TOTAL DES PRODUITS		15 829 443,17	5 126 171,80
TOTAL DES CHARGES		16 495 177,08	4 899 524,99
RESULTAT DE L'EXERCICE		(665 733,91)	226 646,81

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12,00 mois	01/01/2020 31/12/2020	12,00 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	187 377,03	3,36	38 175,97	0,77	149 201,06	390,82
Concessions brevets et droits similaires	55 357,63	0,99	23 483,68	0,47	31 873,95	135,73
Logiciels	78 118,26	1,40	29 375,00	0,59	48 743,26	165,93
Amortissements logiciels	(22 760,63)	-0,41	(5 891,32)	-0,12	(16 869,31)	-286,34
Installations techniques, matériel et outillage	21 451,47	0,38			21 451,47	
Outillage industriel	22 636,53	0,41			22 636,53	
Amortissements Outillage industriel	(1 185,06)	-0,02			(1 185,06)	
Autres immobilisations corporelles	29 605,27	0,53			29 605,27	
Mobilier	30 243,75	0,54			30 243,75	
Amort. mobilier	(638,48)	-0,01			(638,48)	
Autres immobilisations financières	80 962,66	1,45	14 692,29	0,30	66 270,37	451,06
Dépôts cautionnements versés	80 962,66	1,45	14 692,29	0,30	66 270,37	451,06
TOTAL III - Actif Circulant NET	5 385 024,67	96,64	4 934 613,05	99,23	450 411,62	9,13
Matières premières, approvisionnements	147 858,00	2,65	44 922,91	0,90	102 935,09	229,14
Stock Matières premières	147 858,00	2,65	44 922,91	0,90	102 935,09	229,14
Créances clients et comptes rattachés	3 032 368,23	54,42	729 664,06	14,67	2 302 704,17	315,58
Clients			333 739,52	6,71	(333 739,52)	-100,00
Clients Nationaux	524 824,81	9,42			524 824,81	
Clients étrangers	2 500,00	0,04			2 500,00	
Clients Succursale Belge	615 178,07	11,04			615 178,07	
Clients - Retenues de garantie - CN	104 920,18	1,88			104 920,18	
Clients - Pénalités de retard et Retenues	116 444,31	2,09			116 444,31	
Clients factures à établir	1 809 360,00	32,47	395 924,54	7,96	1 413 435,46	357,00
Factures à établir - BE	73 711,00	1,32			73 711,00	
Dépréciation des créances clients	(214 570,14)	-3,85			(214 570,14)	
Autres créances	378 955,01	6,80	496 314,87	9,98	(117 359,86)	-23,65
Fournisseurs			373 956,95	7,52	(373 956,95)	-100,00
Fournisseurs étrangers	32 009,44	0,57			32 009,44	
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres av	150 533,00	2,70			150 533,00	
Personnel rémunérations dues	3 082,58	0,06			3 082,58	
Prévoyance compl	13 032,16	0,23			13 032,16	
APST			252,31	0,01	(252,31)	-100,00
ACTIVITE PARTIELLE	334,49	0,01	334,49	0,01		
Etat-Impôts sur les bénéfices Belge	5 052,40	0,09			5 052,40	
TVA deductible intracom Service	0,06				0,06	
TVA deductible sur services	67 610,45	1,21			67 610,45	
T.C.A. déductibles	13 885,98	0,25	14 331,65	0,29	(445,67)	-3,11
TVA DEDUCTIBLE BELGE			13 343,07	0,27	(13 343,07)	-100,00
CREDIT DE TVA			17 012,00	0,34	(17 012,00)	-100,00
Crédit TVA succursale Belge	10 442,58	0,19	4 233,90	0,09	6 208,68	146,64
TVA collectée sur encaissements	14 825,07	0,27			14 825,07	
TVA due autoliquidation	0,15				0,15	
TVA récup Factures et Avances à recevoir	277,50				277,50	
RBST TVA BELGE	51 023,57	0,92	51 023,57	1,03		
TVA récup fact & av. à recevo			13 124,13	0,26	(13 124,13)	-100,00
C/C IMPRESA PERCASSI			8 702,80	0,18	(8 702,80)	-100,00
Débiteurs & Crédit. divers OS	16 845,58	0,30			16 845,58	
Disponibilités	1 295 441,07	23,25	3 539 080,58	71,17	(2 243 639,51)	-63,40
INTESA SANPAOLO	1 065 967,82	19,13	3 539 080,58	71,17	(2 473 112,76)	-69,88

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12,00	01/01/2020	12,00	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
CBC	10 940,84	0,20			10 940,84	
CREDIT AGRICOLE	218 532,41	3,92			218 532,41	
Charges constatées d'avance	530 402,36	9,52	124 630,63	2,51	405 771,73	325,58
Charges constatées d'avance	87 030,00	1,56	8 240,39	0,17	78 789,61	956,14
Charge à reporter Succursale Belge	443 372,36	7,96	116 390,24	2,34	326 982,12	280,94
TOTAL DUBILAN ACTIF	5 572 401,70	100,00	4 972 789,02	100,00	599 612,68	12,06

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12,00 mois	01/01/2020 31/12/2020	12,00 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		(514 960,45)	-9,24	150 773,46	3,03	(665 733,91)	-441,55
Capital Social ou individuel		100 000,00	1,79	100 000,00	2,01		
Capital souscrit -appelé, vers		100 000,00	1,79	100 000,00	2,01		
Réserve légale		10 000,00	0,18			10 000,00	
Réserve légale		10 000,00	0,18			10 000,00	
Report à nouveau		40 773,46	0,73	(175 873,35)	-3,54	216 646,81	123,18
Repport à nouveau (crédit)		40 773,46	0,73	(175 873,35)	-3,54	216 646,81	123,18
Résultat de l'exercice		(665 733,91)	-11,95	226 646,81	4,56	(892 380,72)	-393,73
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		6 087 362,15	109,24	4 822 015,56	96,97	1 265 346,59	26,24
Emprunts et dettes financières divers		11 524,27	0,21	11 524,27	0,23		
Dépôts et cautionnements reçus		11 524,27	0,21	11 524,27	0,23		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		207 398,64	3,72			207 398,64	
Clts-Avces acptes reçus/cdes Succursale belge		207 398,64	3,72			207 398,64	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 885 713,89	87,68	1 675 382,30	33,69	3 210 331,59	191,62
Fournisseurs				155 182,41	3,12	(155 182,41)	-100,00
Fournisseurs nationaux		745 764,27	13,38			745 764,27	
Fournisseurs Succursale Belge		1 207 740,29	21,67			1 207 740,29	
Fournisseurs Succursale Belge				419 678,41	8,44	(419 678,41)	-100,00
Fournisseurs nationaux - Retenue de garantie		1 182,50	0,02			1 182,50	
Fact.non parv. -Frss				622 452,27	12,52	(622 452,27)	-100,00
Factures non parvenues		511 407,00	9,18			511 407,00	
Factures non parvenues - BE		2 419 619,83	43,42			2 419 619,83	
Fact.non parv. -Frss Succursale Belge				478 069,21	9,61	(478 069,21)	-100,00
Dettes fiscales et sociales		327 198,35	5,87	210 968,47	4,24	116 229,88	55,09
Personnel rémunérations dûes				1 070,91	0,02	(1 070,91)	-100,00
Personnel, acomptes		13 934,41	0,25			13 934,41	
Personnel oppositions		593,82	0,01			593,82	
Urssaf		29 936,76	0,54	22 765,48	0,46	7 171,28	31,50
REGIME AGIRC ARRCO		37 607,99	0,67	11 004,04	0,22	26 603,95	241,77
Caisse congées payées BTP		46 033,41	0,83	15 356,04	0,31	30 677,37	199,77
APST		474,86	0,01			474,86	
PAS		37 076,23	0,67	2 573,13	0,05	34 503,10	N/S
Etat-Impôts sur les bénéfices Belge				20 596,34	0,41	(20 596,34)	-100,00
T.V.A. à décaisser		36 813,00	0,66			36 813,00	
TVA DEDUCTIBLE BELGE		33 138,53	0,59			33 138,53	
TVA deductible autoliquidation sous-traitants		0,15				0,15	
TVA Colléctée à 20%		79 000,00	1,42	79 072,12	1,59	(72,12)	-0,09
TVA Intracom Service		0,06				0,06	
TVA s/factures à établir				50 805,41	1,02	(50 805,41)	-100,00
Autres imp. & taxes (Organic		2 728,65	0,05			2 728,65	
Etat-Ch. à payer-Prod.à recev.		5 395,72	0,10	7 725,00	0,16	(2 329,28)	-30,15
Taxes apprentissage		4 464,76	0,08			4 464,76	
Autres dettes				4 000,00	0,08	(4 000,00)	-100,00
Débiteurs & Crédit, divers OS				4 000,00	0,08	(4 000,00)	-100,00

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12,00	01/01/2020	12,00	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Produits constatés d'avance	655 527,00	11,76	2 920 140,52	58,72	(2 264 613,52)	-77,55
Produits constatés d'avance Succursale Belge	655 527,00	11,76	2 920 140,52	58,72	(2 264 613,52)	-77,55
TOTAL DU BILAN PASSIF	5 572 401,70	100,00	4 972 789,02	100,00	599 612,68	12,06

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12,00 mois	01/01/2020 31/12/2020	12,00 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	15 126 743,37	101,51	4 951 171,80	100,16	10 175 571,57	205,52
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	14 901 533,67	100,00	4 943 112,09	100,00	9 958 421,58	201,46
Production vendue Services FRANCE	14 901 533,67	100,00	4 943 112,09	100,00	9 958 421,58	201,46
Travaux NICE 20%			826 486,00	16,72	(826 486,00)	-100,00
Travaux HT (autoliquidation)			2 635 245,64	53,31	(2 635 245,64)	-100,00
Travaux Pavillons 20%			435 157,89	8,80	(435 157,89)	-100,00
Travaux ARLON			1 046 222,56	21,17	(1 046 222,56)	-100,00
Travaux	14 083 875,67	94,51			14 083 875,67	
Prestation de service	815 158,00	5,47			815 158,00	
Refacturation clients - Produits des activités ann	2 500,00	0,02			2 500,00	
Production vendue Services EXPORT			3 681 468,20	74,48	(3 681 468,20)	-100,00
Montant net du chiffre d'affaires	14 901 533,67	100,00	4 943 112,09	100,00	9 958 421,58	201,46
Reprises sur provisions, transferts de charges	9 841,14	0,07	8 053,78	0,16	1 787,36	22,19
Transferts charges d'exploit.	9 841,14	0,07	8 053,78	0,16	1 787,36	22,19
Autres produits d'exploitation	215 368,56	1,45	5,93		215 362,63	N/S
Pdts divers de gest. courante	215 368,56	1,45	5,93		215 362,63	N/S
Total des charges d'exploitation	16 420 670,51	110,19	4 770 107,17	96,50	11 650 563,34	244,24
Achats de matières premières et autres appro.	1 464 181,88	9,83	615 388,53	12,45	848 793,35	137,93
Achats MP BELGE			6 646,55	0,13	(6 646,55)	-100,00
Achats matières premières	1 429 599,03	9,59	317 506,33	6,42	1 112 092,70	350,26
Achats matières premières Pavillon			141 121,85	2,85	(141 121,85)	-100,00
Achats matières premières Belge			150 113,80	3,04	(150 113,80)	-100,00
Matières consommables	34 582,85	0,23			34 582,85	
Variation de stocks approvisionnements	(102 935,09)	-0,69	(44 922,91)	-0,91	(58 012,18)	-129,14
Variation stock matières premières	(102 935,09)	-0,69			(102 935,09)	
Stock MP Nice			(19 810,09)	-0,40	19 810,09	100,00
Stock MP PAVILLON			(25 112,82)	-0,51	25 112,82	100,00
Autres achats et charges externes	13 786 340,82	92,52	3 809 675,60	77,07	9 976 665,22	261,88
Achats d'études et prestations de services	9 764 887,11	65,53			9 764 887,11	
Enlèvement bennes décharge			2 287,00	0,05	(2 287,00)	-100,00
Achats étude Bruxelles			927 839,60	18,77	(927 839,60)	-100,00
Achats études Belge			1 461 877,86	29,57	(1 461 877,86)	-100,00
Etude Prestation Nice			377 741,26	7,64	(377 741,26)	-100,00
Etude diverses			5 496,00	0,11	(5 496,00)	-100,00
Achats études PIERREVAL			3 000,00	0,06	(3 000,00)	-100,00
TRAVAUX PAVILLONS			114 727,14	2,32	(114 727,14)	-100,00
Achats de matériel, équipements et travaux	49 442,24	0,33			49 442,24	
Edf / Eau	12 437,11	0,08	568,92	0,01	11 868,19	N/S
Eau et méthane - de production	3 535,15	0,02			3 535,15	
Eau/Electricite Succursale Belge			88,36		(88,36)	-100,00
CARBURANT	26 972,75	0,18	8 409,82	0,17	18 562,93	220,73
Produits entret, petit outilla	36 713,50	0,25	5 315,21	0,11	31 398,29	590,73
Vetements de travail			232,00		(232,00)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12,00	01/01/2020	12,00	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Achats fournitures	12 358,69	0,08	2 965,70	0,06	9 392,99	316,72
Achats non stockés mat.fourn. Succursale Belge			486,81	0,01	(486,81)	-100,00
Locations bureaux	41 694,62	0,28	26 073,14	0,53	15 621,48	59,91
Locations PARKING	7 517,47	0,05	3 755,42	0,08	3 762,05	100,18
Locations bureau Belge			642,60	0,01	(642,60)	-100,00
Locations diverses	7 748,87	0,05	17 908,98	0,36	(10 160,11)	-56,73
Locations diverses Pavillons			1 417,00	0,03	(1 417,00)	-100,00
Location Navision	20 074,32	0,13			20 074,32	
Loc Véhicule	68 868,57	0,46	35 823,84	0,72	33 044,73	92,24
Locations véhicule belge			1 680,00	0,03	(1 680,00)	-100,00
Locations engins travaux	554 696,62	3,72	97 422,52	1,97	457 274,10	469,37
Locations engin chantier Pavillon			16 722,32	0,34	(16 722,32)	-100,00
Location copieur			1 371,95	0,03	(1 371,95)	-100,00
Charges Locatives	4 449,89	0,03			4 449,89	
Entr. répar / locaux	17 181,92	0,12	1 000,00	0,02	16 181,92	N/S
Telesurveillance securité	245,01				245,01	
Entretien matériel de transpor			46,24		(46,24)	-100,00
Entretien et réparations mat transport BELGE			82,88		(82,88)	-100,00
Entretien et réparations engin de chantier	28 963,50	0,19	390,00	0,01	28 573,50	N/S
Maintenance	740,00		3 687,00	0,07	(2 947,00)	-79,93
Assurance	63 933,94	0,43	50 542,26	1,02	13 391,68	26,50
Primes d'assurance Succursale Belge	37 373,87	0,25	8 570,79	0,17	28 803,08	336,06
Documentation	696,00				696,00	
Interimaires	1 221 266,72	8,20			1 221 266,72	
Refacturation personnel Impresa Percassi	602 146,13	4,04	359 534,00	7,27	242 612,13	67,48
Refacturation contrat de service Impresa Percassi	80 000,00	0,54	80 000,00	1,62		
Honoraire Succursale Belge			56 026,13	1,13	(56 026,13)	-100,00
HONORAIRES	4 216,66	0,03	237,00		3 979,66	N/S
Honoraires Conseil juridique	31 825,00	0,21	6 600,00	0,13	25 225,00	382,20
Honoraires divers	827 357,61	5,55	31 785,00	0,64	795 572,61	N/S
Honoraire Géomètre			4 000,00	0,08	(4 000,00)	-100,00
Honoraires Comptables	22 417,55	0,15	9 298,00	0,19	13 119,55	141,10
Honoraires CAC	18 892,50	0,13	10 135,00	0,21	8 757,50	86,41
Honoraires recrutement	32 570,00	0,22	39 551,46	0,80	(6 981,46)	-17,65
Frais d'actes & de contentieux	880,61	0,01	848,52	0,02	32,09	3,78
Frais d'actes et contentieux Succursale Belge			451,60	0,01	(451,60)	-100,00
Frais de qualification & forma	3 300,00	0,02	350,00	0,01	2 950,00	842,86
Publicité	1 556,00	0,01	5 284,00	0,11	(3 728,00)	-70,55
Transports/achats	142 433,21	0,96	787,00	0,02	141 646,21	N/S
Transports de biens belge			3 780,00	0,08	(3 780,00)	-100,00
Voyages & déplacements	11 776,95	0,08	8 598,07	0,17	3 178,88	36,97
Parkings			994,04	0,02	(994,04)	-100,00
Déplacements, missions, récep.			1 671,57	0,03	(1 671,57)	-100,00
Frais postaux			248,52	0,01	(248,52)	-100,00
Téléphone	10 619,53	0,07	3 492,47	0,07	7 127,06	204,07
Frais postaux et télécom. belge			32,75		(32,75)	-100,00
Frais internet			4 814,50	0,10	(4 814,50)	-100,00
Frais & comm bancaires	12 381,40	0,08	2 883,35	0,06	9 498,05	329,41
Cotisations diverses	2 169,80	0,01	100,00		2 069,80	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	22 899,63	0,15	20 219,64	0,41	2 679,99	13,25
Taxe d'apprentissage	4 464,76	0,03	1 664,25	0,03	2 800,51	168,27
Particip. employ. form. prof.	8 708,98	0,06	3 102,14	0,06	5 606,84	180,74
Taxe professionnelle			4 631,00	0,09	(4 631,00)	-100,00
TVS	4 572,72	0,03	3 094,25	0,06	1 478,47	47,78
Autres impôts (vignettes, CG)	5 153,17	0,03	7 728,00	0,16	(2 574,83)	-33,32
Salaires et traitements	639 766,29	4,29	224 479,52	4,54	415 286,77	185,00
Salaires	575 538,75	3,86	218 295,37	4,42	357 243,38	163,65
CONGES PAYES	15 813,00	0,11			15 813,00	
Prime et gratification	851,52	0,01			851,52	
Indemnité de transport	46 035,02	0,31	6 114,79	0,12	39 920,23	652,85

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12,00	01/01/2020	12,00	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Indemnité chômage intempéries			69,36		(69,36)	-100,00
Indemnité licenciement exonérée	1 528,00	0,01			1 528,00	
Charges sociales du personnel	365 591,96	2,45	135 318,51	2,74	230 273,45	170,17
Cotisations URSSAF	152 815,47	1,03	64 950,80	1,31	87 864,67	135,28
REGIME AGIRC ARRCO	26 110,06	0,18	19 955,77	0,40	6 154,29	30,84
Prévoyance compl	54 599,89	0,37	12 015,69	0,24	42 584,20	354,40
Cotisations ASSEDIC	20 381,79	0,14			20 381,79	
Caisse congées payées BTP	109 685,43	0,74	38 242,37	0,77	71 443,06	186,82
Médecine du travail	1 999,32	0,01	282,96	0,01	1 716,36	606,57
APST			(129,08)		129,08	100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations	18 692,85	0,13	5 875,00	0,12	12 817,85	218,18
Dot.amts immos incorp.	18 692,85	0,13	5 875,00	0,12	12 817,85	218,18
Dotations aux provisions sur actif circulant	214 570,14	1,44			214 570,14	
Dotations aux provisions pour dépréciations des cr	214 570,14	1,44			214 570,14	
Autres charges de gestion courante	11 562,03	0,08	4 073,28	0,08	7 488,75	183,85
Rémunération administrateur cda	2 800,00	0,02	4 000,00	0,08	(1 200,00)	-30,00
Charges div. gestion courante	8 762,03	0,06	73,28		8 688,75	N/S
Résultat d'exploitation	(1 293 927,14)	-8,68	181 064,63	3,66	(1 474 991,77)	-814,62
Total des produits financiers	14 247,21	0,10			14 247,21	
Autres intérêts et produits assimilés	14 247,21	0,10			14 247,21	
Escomptes obtenus	14 247,21	0,10			14 247,21	
Total des charges financières	56 861,71	0,38	108 416,08	2,19	(51 554,37)	-47,55
Intérêts et charges assimilées	56 861,71	0,38	108 416,08	2,19	(51 554,37)	-47,55
Intérêts sur garantie Succursale Belge	68 181,20	0,46	26 712,08	0,54	41 469,12	155,24
pénalité de retard commercial	(11 319,49)	-0,08	81 704,00	1,65	(93 023,49)	-113,85
Résultat financier	(42 614,50)	-0,29	(108 416,08)	-2,19	65 801,58	60,69
Résultat courant avant impôts	(1 336 541,64)	-8,97	72 648,55	1,47	(1 409 190,19)	N/S
Total des produits exceptionnels	688 452,59	4,62	175 000,00	3,54	513 452,59	293,40
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 317,59	0,02			2 317,59	
Produits sur exercices antérie	2 317,59	0,02			2 317,59	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	686 135,00	4,60	175 000,00	3,54	511 135,00	292,08
Autres produits exceptionnels	686 135,00	4,60	175 000,00	3,54	511 135,00	292,08
Total des charges exceptionnelles	3 293,60	0,02	405,40	0,01	2 888,20	712,43
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	3 293,60	0,02	405,40	0,01	2 888,20	712,43
AMENDES ET PENALITES	3 293,60	0,02	405,40	0,01	2 888,20	712,43
Résultat exceptionnel	685 158,99	4,60	174 594,60	3,53	510 564,39	292,43
Impôts sur les bénéfices	14 351,26	0,10	20 596,34	0,42	(6 245,08)	-30,32

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021 12,00 31/12/2021 mois		01/01/2020 12,00 31/12/2020 mois		Variations %	
Impôts sur les bénéfices Succursale Belge	14 351,26	0,10	20 596,34	0,42	(6 245,08)	-30,32
Résultat de l'exercice	(665 733,91)	-4,47	226 646,81	4,59	(892 380,72)	-393,73

SAS PERCASSI BATIMENT
93 Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

AUDIT REVISION CONSEIL

1 Place Dame Suzanne

91190 SAINT-AUBIN

01 69 35 57 10

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 572 402 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **15 829 443 euros** et un total **charges** de **16 495 177 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-665 734 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions du Règlement de l'Autorité des Normes comptables n°2018-01, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Ventes

La société a pris la décision de comptabilisé le chiffre d'affaire de ses contrats à long terme selon la méthode à l'avancement.

Nous constatons au 31/12/2021 d'après les budgets établis qu'aucune perte à terminaisons n'est à comptabilisée.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

Le montant du déficit reportable en avant pour l'établissement France pour l'exercice clos au 31.12.2021 s'établis à 700 360.59.

Engagement départ retraite:

Le montant des IFC au vu de la création de la société en 2019 ne sont pas significatifs.

Charges et produits financiers:

Pénalité de retard:

Nous avons des charges financières de -11 319€. Il s'agit de l'extourne des pénalités de retard provisionnée au 31/12/2020. Ces extournes des pénalités de retards provisionnées au 31/12/2020 n'ont finalement pas été refacturées par le client.

En effet, à l'occasion de l'arrêté des comptes, nous avons identifié quelques pénalités de retard. Au regard de leurs montants ainsi que de leurs faibles probabilités, nous avons décidé de ne pas les acter au titre de l'arrêté des comptes du 31.12.2021.

Les produits financiers de l'exercice d'un montant de 14 247€ correspondent à des escomptes accordés.

Evénements postérieurs à la date de clôture:

La société a pris la décision de réaliser une augmentation de capital en numéraire le 24 janvier 2022 pour un montant de 1 000 000€ par l'émission de 1 000 actions nouvelles de 1 000€ de valeur nominale chacune.

La guerre en Ukraine, à partir de fin février 2022, a généré des effets importants sur le marché des constructions européen, et notamment :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Ulérieure hausse, après celle causée par la crise sanitaire Covid, du prix de la matière première, et par conséquence, des principaux produits de la construction (Acier, asphalte, aluminium, isolants, et autres)
- Rupture des stocks et pénurie des produits de la construction, qui causent des retards dans l'exécution des projets
- A ce sujet, des communications à tous les clients ont été adressés pour entamer un dialogue qui puisse permettre de réviser les conditions contractuelles, qui deviennent désormais fortement déséquilibrés, sachant que l'Etat Français a établi des circulaires qui vont régler les révision des prix des produits affecté par cet événement

Après la clôture des comptes 2021 il a été observée une détérioration de la marge des projets. Les facteurs impactantes sont les suivantes:

- l'évolution de la crise covid, qui avait déjà impacté en 2021, a porté, en 2022, à une ultérieure hausse des prix des matériaux de construction, notamment l'acier, les isolants et le bois ;

la guerre en Ukraine, démarré en fin février 2022, a augmenté l'instabilité des prix et il a introduit le problème de la pénurie de matière première qui cause des graves retards dans la livraison

Engagement Financier article 3:

Un contrat d'abandon de créances avec retour à meilleure fortune a été réalisé le 30/12/2021 entre la société Percassi Batiment et Impresa Percassi. La société Impresa Percassi a pris la décision dans le cadre de la gestion de ses participations de procéder à une remise de sa créance pour un montant de 686 135€. Ce montant correspond aux 3 factures suivantes:

- Facture VC21-000019: Personnel détaché pour 258 474€
- Facture VC21-000018: Personnel détaché pour 347 661€
- Facture VC21-000017 Contrat de service pour 80 000€

Impresa Percassi convient dans le cas ou Percassi Batiment reviendrait à meilleure fortune, que cette dernière reverse à Impresa Percasi le montant de 686 135€ par tranche de 20% minimum, le tout sans intérêt. Ce reversement sera fait exclusivement par virement bancaire et ne devra toutefois pas avoir pour effet de dégager une perte comptable pour Percassi Batiment. La présente clause de retour à meilleure fortune est limitée dans le temps à 5 ans.

Pour rappel un abandon de créance avec retour à meilleure fortune avait également été contracté pour 175 000€ en 2020.

Le contrat stipule que la société Impresa Percassi convient dans le cas ou Percassi Batiment reviendrait à meilleure fortune, que cette dernière reverse à Impresa Percasi le montant de 175 000€

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

par tranche de 20% minimum, le tout sans intérêt. Ce reversement sera fait exclusivement par virement bancaire et ne devra toutefois pas avoir pour effet de dégager une perte comptable pour Percassi Batiment.

La présente clause de retour à meilleur fortune est limitée dans le temps à 5 ans.

Identité des entreprises consolidantes:

La société Percassi Batiment fait partie d'un group de société. Impresa Percassi est la société qui procède à la consolidation.

Assurance

La société a constitué, à travers l'assurance ERGO, les cautionnements à première demande suivants :

- 322178 SE 000001, bénéficiaire Ehpad La Belle Epoque, montant 365.400,00€
- 322178 SE 000002, bénéficiaire INSERM, montant 134.013,83€

Ces cautionnements ont été établis en conformité avec le Code de la Commande Publique (CCP).

Concernant le contrat Ferrero d'Arlon, Impresa Percassi, a souscrit au bénéfice de Siemens, une caution auprès de la société AXA, en garantie de sa quote-part du contrat payable d'avance :

- N. 405931782, bénéficiaire SIEMENS, montant 3.966.364,00€, jusqu'au 10.06.2022

Capitaux Propre:

2020					2021
Libellé	Solde début exercice	Mouvements			Solde fin d'exercice 31/12/2021
		Affect, résultat	+	-	
Capital	100 000,00				100 000,00
Reserve légale		10 000,00			10 000,00
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	- 175 873,35	216 646,81			40 773,46
Résultat de l'exercice (n-1)	226 646,81	- 226 646,81	- 665 733,91		- 665 733,91
Subvention investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	150 773,46	-	- 665 733,91	-	- 514 960,45

Annexe des comptes clos au 31/12/2021

Etat exprimé en euros

COVID-19

Impact du covid-19 dans les comptes clos au **31/12/2021**.

La crise sanitaire liée au Covid-19, le confinement décidé à partir du 17 mars 2020 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 ont eu un impact significatif sur l'activité de la société.

Impact financier:

En effet, la crise a contrarié la production jusqu'à entrainer certains retards de livraison dans l'exécution des projets en cours.

Le chantier de nice est le plus impacté ou on estime une perte conséquente.

On observe également une plus faible perte sur le chantier Pavillon.

Ces pertes sont dû aux évènements suivants:

- Augmentation du coût des matières premières.
- Des restrictions de déplacement pour le personnel.
- Une difficulté pour recruter de la main oeuvre.
- Obligation de recourir à des travailleurs intérimaires à un coût élevé.

Les mesures mises en place COVID et impact financier:

- Aucune procédure de mise en place du chômage partiel des salariés de Percassi Batiment n'a été mise en place au titre de l'exercice 2021.
- Aucun PGE n'a été contracté par l'entreprise et il n'apparaît pas à la clôture des comptes des problèmes de trésorerie.
- Report des dettes sociales: La société a remboursée l'intégralité des dettes sociales reportée.

Conformément aux recommandations de l'ANC, Les comptes ont été arrêtés au 28 mars 2022 , tant pour le bilan que pour le compte de résultat, suivant les même méthodes et règles comptables que l'année précédente. Aucun compte de bilan n'a été évalué sur la seul

Annexe des comptes clos au 31/12/2021

Etat exprimé en **euros**

base de l'événement COVID-19 et les pertes éventuellement générées par cette pandémie ont été maintenues dans le résultat d'exploitation.

La continuité de l'activité de l'entreprise n'est pas remise en cause avec cette crise sanitaire.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	29 375,00		48 743,26			78 118,26
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 375,00		48 743,26			78 118,26
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			22 636,53			22 636,53
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			30 243,75			30 243,75
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			52 880,28			52 880,28
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	14 692,29		66 270,37			80 962,66
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 692,29		66 270,37			80 962,66
TOTAL		44 067,29		167 893,91			211 961,20

Les immobilisations financières correspondent à des cautions versées.

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	5 891,32	16 869,31		22 760,63
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 891,32	16 869,31		22 760,63
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels		1 185,06		1 185,06
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier		638,48		638,48
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 823,54		1 823,54
TOTAL		5 891,32	18 692,85		24 584,17

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		214 570,14		214 570,14
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		214 570,14		214 570,14
	TOTAL GENERAL		214 570,14		214 570,14

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	214 570,14		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

La société a décidée de provisionner une dépréciation de 214 570€ pour le compte du client LOFT au 31.12.2021.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	80 962,66		80 962,66
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 246 938,37	3 246 938,37	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 082,58	3 082,58	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 032,16	13 032,16	
	Impôts sur les bénéfices	5 052,40	5 052,40	
	Taxes sur la valeur ajoutée	158 065,36	158 065,36	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	334,49	334,49	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	199 388,02	199 388,02	
	Charges constatées d'avances	530 402,36	530 402,36	
	TOTAL DES CREANCES	4 237 258,40	4 156 295,74	80 962,66
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	11 524,27	11 524,27		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 885 713,89	4 885 713,89		
	Personnel et comptes rattachés	14 528,23	14 528,23		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 053,02	114 053,02		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	148 951,74	148 951,74		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	49 665,36	49 665,36		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	655 527,00	655 527,00		
	TOTAL DES DETTES	5 879 963,51	5 879 963,51		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		2 033 604
Autres créances clients		1 883 071
<i>Clients factures à établir</i>	<i>1 809 360</i>	
<i>Factures à établir - BE</i>	<i>73 711</i>	
Autres créances		150 533
<i>Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres av</i>	<i>150 533</i>	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		2 940 887
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 931 027
<i>Factures non parvenues</i>	511 407	
<i>Factures non parvenues - BE</i>	2 419 620	
Dettes fiscales et sociales		9 860
<i>Etat-Ch. à payer-Prod.à recev.</i>	5 396	
<i>Taxes apprentissage</i>	4 465	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

530 402,36

655 527,00

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL**530 402,36****655 527,00**

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	147 858,00	44 922,91	102 935,09	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	147 858,00	44 922,91	102 935,09	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

La méthode retenue pour le calcul des stocks est celle du coût unitaire moyen pondéré

La répartition du stock de matière première par chantier est la suivante:

- Chantier INSERM N°E21-02 pour 50 359€
- Chantier MOUVAUX N°21-03 pour 45 629€
- Chantier ARLON N°20-02 pour 51 870€

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	100,00	1 000,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	100,00	1 000,0000	100 000,00

Aucun opération capitalistique n'a été réalisée sur l'exercice 2021.

Il faut cependant noter qu'une augmentation de capital est prévu en 2022. (cf événements postérieurs à la clôture).

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		15,00
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		15,00

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**

BDO							
31/12/2021	31/12/2020	%	%	31/12/2021	31/12/2020	%	%
14 000,00	10 000,00	100,00	100,00				
14 000,00	10 000,00	100,00	100,00				
14 000,00	10 000,00	100,00	100,00				

--

SAS PERCASSI BATIMENT
93 Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

DOSSIER FISCAL

AUDIT REVISION CONSEIL

1 Place Dame Suzanne

91190 SAINT-AUBIN

01 69 35 57 10

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012021** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SAS PERCASSI BATIMENT
93 Avenue Charles de Gaulle

Identification du destinataire

92200 NEUILLY SUR SEINE

Insp. IFU

N° dossier

85131613300012

N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal **0** Bénéfice imposable au taux de 15 % **643 516** Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% **Plus-values à long terme imposables au taux de 19%** Autres plus-values imposables au taux de 19% **Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%** Plus-values exonérées art.238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐ Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux à 15% ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : ARC 1 PLACE DAME SUZANNE 91190 SAINT AUBIN 01.69.57.35.10
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

A SAINT AUBIN le BARBA EXPERT COMPTABLE

SAS PERCASSI BATIMENT
31122021

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2022)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS PERCASSI BATIMENT**
et Date de clôture de l'exercice **31122021**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : SAS PERCASSI BATIMENT			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 93 Avenue Charles de Gaulle			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 8 5 1 3 1 6 1 3 3 0 0 0 1 2			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122021					
			N-1 31122020					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	22 761	55 358		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 185	21 451		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	638	29 605		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
			Prêts	BF	BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	80 963	14 692	
TO TAL (II)		BJ	BK	211 961	24 584	187 377	38 176	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	147 858		147 858	44 923
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	3 246 938	214 570	3 032 368	729 664
		Autres créances (3)	BZ	CA	378 955		378 955	496 315
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	1 295 441		1 295 441	3 539 081	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	530 402		530 402	124 631	
	TO TAL (III)	CJ	CK	5 599 595	214 570	5 385 025	4 934 613	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	5 811 556	239 154	5 572 402	4 972 789	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS PERCASSIBATIMENT			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.....)		DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	40 773	(175 873)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(665 734)	226 647
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	(514 960)	150 773
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	11 524	11 524
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	207 399	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 885 714	1 675 382
	Dettes fiscales et sociales		DY	327 198	210 968
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		4 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	655 527	2 920 141
TO TAL (IV)		EC	6 087 362	4 822 016	
Ecart de conversion passif *		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	5 572 402	4 972 789	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 879 964	4 810 491
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PERCASSI BATIMENT							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	14 901 534	FH		FI	14 901 534	4 943 112	
		FJ	14 901 534	FK		FL	14 901 534	4 943 112	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	9 841	8 054	
	Autres produits (1) (11)					FQ	215 369	6	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	15 126 743	4 951 172	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 464 182	615 389	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(102 935)	(44 923)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	13 786 341	3 809 676	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	22 900	20 220	
	Salaires et traitements *					FY	639 766	224 480	
	Charges sociales (10)					FZ	365 592	135 319	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	18 693	5 875	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	214 570	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	11 562	4 073	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	16 420 671	4 770 107
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(1 293 927)	181 065
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	14 247		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	14 247		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	56 862	108 416	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	56 862	108 416	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(42 615)	(108 416)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 336 542)	72 649	

Désignation de l'entreprise SAS PERCASSIBATIMENT				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 318		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	686 135	175 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	688 453	175 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 294	405	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 294	405	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	685 159	174 595	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	14 351	20 596	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	15 829 443	5 126 172	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	16 495 177	4 899 525	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(665 734)	226 647	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			1K		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	9 841	8 054
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			A3		
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 nouveaux plans d'épargne retraite A8			A4		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Abandon Créance						686 135	
Remboursement prévoyance 2020						2 318	
Amendes et Pénalités				3 294			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise **SAS PERCASSI BATIMENT**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	29 375	KE		KF	48 743	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com - posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com - posants	M3		KS		KT		KU	22 637
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	30 244	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP	52 880	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	14 692	1U		1V	66 270		
TOTAL IV					LQ	14 692	LR		LS	66 270		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	44 067	ØH		ØJ	167 894	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	78 118	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	22 637	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	30 244	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	52 880	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	80 963	2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	80 963	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	211 961	ØM			

Exercice N clos le : 31 12 2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS PERCASSI BATIMENT

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS PERCASSI BATIMENT												Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissement et développement				CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial				RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles				PE	5 891	PF	16 869	PG		PH	22 761				
TOTAL I				RK	5 891	RM	16 869	RN		RO	22 761				
Terrains				PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA	1 185	QB		QC	1 185				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD		QE		QF		QG					
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM	638	QN		QO	638				
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT					
TOTAL II				QU		QV	1 824	QW		QX	1 824				
TOTAL GENERAL (I + II)				ØN	5 891	ØP	18 693	ØQ		ØR	24 584				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PERCASSIBATIMENT							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U	214 570	6V		6W	214 570
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY	214 570	TZ		UA	214 570
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB	214 570	UC		UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	214 570	UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SAS PERCASSI BATIMENT										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	80 963	UV		UW	80 963		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	3 246 938		3 246 938				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	3 083		3 083				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	13 032		13 032				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 052		5 052				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	158 065		158 065				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	334		334				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	199 388		199 388				
	Charges constatées d'avance			VS	530 402		530 402				
	TOTAUX			VT	4 237 258	VU	4 156 296	VV	80 963		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
					VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	11 524		11 524						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 885 714		4 885 714						
Personnel et comptes rattachés		8C	14 528		14 528						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	114 053		114 053						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	148 952		148 952						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	49 665		49 665						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	655 527		655 527						
TOTAUX		VY	5 879 964	VZ	5 879 964						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS PERCASSI BATIMENT										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122021		
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		4 573					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	4 573							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW		3 294					
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		14 351	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7							
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										ZN				
{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										WO				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										XR				
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ								
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				Y1								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y3				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										WR		22 218		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		665 734		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										WW			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB			
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										I6			
	Majoration d'amortissement *										WZ			
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies) K9										XA			
	Société investissement immobilier cotées (art. 208C) K3										ZX			
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies) PA										ZY			
Mesures d'incitation	Zone franche urbaine-TB (art. 44 octies) ØV										XD			
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 1F										XF			
	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies) XC													
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies) PC													
	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies) PB													
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) L5													
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies) X9										XG			
	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite YH													
	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit ZI													
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) YC		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) YD								
Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) YL												
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)										XI				
{ déficit (II moins I)										XJ		643 516		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		0		
										XO		643 516		

Désignation de l'entreprise SAS PERCASSI BATIMENT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	643 516	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	643 516	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS PERCASSIBATIMENT										Néant ☐ *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(175 873)	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB	10 000						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	226 647			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
						ZF							
	TOTAL I	ØF	50 773				ZG	40 773					
							ZH	50 773					
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	9 814 329		2 892 969			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété				J8	623 565	XQ	705 050		202 818			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	1 903 413		439 534			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	941 460		159 283			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	422 088		115 072			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	13 786 341		3 809 676			
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW			4 631		
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	22 900		15 589		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	22 900		20 220		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	854 421		204 604			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	736 663		136 442			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *						ØB	639 766					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS PERCASSI BATIMENT**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

{ B }
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS PERCASSI BATIMENT**Néant ☐*

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS PERCASSIBATIMENT**Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col.❻ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❻
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme					
subies au					
cours des					
dix exercices					
antérieurs					
(montants					
restant à					
déduire à la					
clôture du					
dernier					
exercice)					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS PERCASSI BATIMENT					Néant ☐ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PERCASSI BATIMENT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	15	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	14 901 534	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	9 841	
TOTAL 1	OX	14 911 375	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	215 369	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	102 935	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	318 304	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	11 370 528	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	3 179 394	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	5 153	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	11 562	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	14 566 637	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	663 041
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	663 041
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	14 911 375	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 85131613300012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PERCASSI BATIMENT

ADRESSE (voie) 93 Avenue Charles de Gaulle

CODE POSTAL 92200

VILLE NEUILLY SUR SEINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination IMPRESA PERCASSI

N° SIREN (si société établie en France) 000000000 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100

Adresse : N° 102 Voie VIALE VITTORIO EMANUELE II

Code postal 24121 Commune BERGAME Pays ITALIE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
0

 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET

85131613300012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PERCASSI BATIMENT

ADRESSE (voie) 93 Avenue Charles de Gaulle

CODE POSTAL

92200

VILLE

NEUILLY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS PERCASSI BATIMENT
93 Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

DOSSIER DE GESTION

AUDIT REVISION CONSEIL

1 Place Dame Suzanne

91190 SAINT-AUBIN

01 69 35 57 10

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12,00 mois	01/01/2020 31/12/2020	12,00 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	14 901 533,67	100,00	4 943 112,09	100,00	9 958 421,58	201,46
Marge commerciale						
Production vendue Travaux	14 083 875,67	94,51	4 943 112,09	100,00	9 140 763,58	184,92
Travaux NICE 20%			826 486,00	16,72	(826 486,00)	-100,00
Travaux HT (autoliquidation)			2 635 245,64	53,31	(2 635 245,64)	-100,00
Travaux Pavillons 20%			435 157,89	8,80	(435 157,89)	-100,00
Travaux ARLON			1 046 222,56	21,17	(1 046 222,56)	-100,00
Travaux	14 083 875,67	94,51			14 083 875,67	
Production vendue Services	817 658,00	5,49			817 658,00	
Prestation de service	815 158,00	5,47			815 158,00	
Refacturation clients - Produits des activités ann	2 500,00	0,02			2 500,00	
Production de l'exercice	14 901 533,67	100,00	4 943 112,09	100,00	9 958 421,58	201,46
Achats stockés approvisionnement	1 464 181,88	9,83	615 388,53	12,45	848 793,35	137,93
Achats MP BELGE			6 646,55	0,13	(6 646,55)	-100,00
Achats matières premières	1 429 599,03	9,59	317 506,33	6,42	1 112 092,70	350,26
Achats matières premières Pavillon			141 121,85	2,85	(141 121,85)	-100,00
Achats matières premières Belge			150 113,80	3,04	(150 113,80)	-100,00
Matières consommables	34 582,85	0,23			34 582,85	
Variation de stocks approvisionnements	(102 935,09)	-0,69	(44 922,91)	-0,91	(58 012,18)	-129,14
Variation de stocks approvisionnements	(102 935,09)	-0,69	(44 922,91)	-0,91	(58 012,18)	-129,14
Achats de sous-traitance	9 814 329,35	65,86	2 892 968,86	58,53	6 921 360,49	239,25
Achats d'études et prestations de services	9 764 887,11	65,53			9 764 887,11	
Enlèvement bennes décharge			2 287,00	0,05	(2 287,00)	-100,00
Achats étude Bruxelles			927 839,60	18,77	(927 839,60)	-100,00
Achats études Belge			1 461 877,86	29,57	(1 461 877,86)	-100,00
Etude Prestation Nice			377 741,26	7,64	(377 741,26)	-100,00
Etude diverses			5 496,00	0,11	(5 496,00)	-100,00
Achats études PIERREVAL			3 000,00	0,06	(3 000,00)	-100,00
TRAVAUX PAVILLONS			114 727,14	2,32	(114 727,14)	-100,00
Achats de matériel, équipements et travaux	49 442,24	0,33			49 442,24	
Marge brute de production	3 725 957,53	25,00	1 479 677,61	29,93	2 246 279,92	151,81
Production de l'exercice + Marge commerciale	14 901 533,67	100,00	4 943 112,09	100,00	9 958 421,58	201,46
Achats non stockés matières et fournitures	92 017,20	0,62	18 066,82	0,37	73 950,38	409,32
Edf / Eau	12 437,11	0,08	568,92	0,01	11 868,19	N/S
Eau et méthane - de production	3 535,15	0,02			3 535,15	
Eau/Electricite Succursale Belge			88,36		(88,36)	-100,00
CARBURANT	26 972,75	0,18	8 409,82	0,17	18 562,93	220,73
Produits entret, petit outilla	36 713,50	0,25	5 315,21	0,11	31 398,29	590,73
Vetements de travail			232,00		(232,00)	-100,00
Achats fournitures	12 358,69	0,08	2 965,70	0,06	9 392,99	316,72
Achats non stockés mat.fourn. Succursale Belge			486,81	0,01	(486,81)	-100,00
Autres charges externes	3 879 994,27	26,04	898 639,92	18,18	2 981 354,35	331,76
Locations bureaux	41 694,62	0,28	26 073,14	0,53	15 621,48	59,91
Locations PARKING	7 517,47	0,05	3 755,42	0,08	3 762,05	100,18
Locations bureau Belge			642,60	0,01	(642,60)	-100,00
Locations diverses	7 748,87	0,05	17 908,98	0,36	(10 160,11)	-56,73

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12,00	01/01/2020	12,00	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Locations diverses Pavillons			1 417,00	0,03	(1 417,00)	-100,00
Location Navision	20 074,32	0,13			20 074,32	
Loc Véhicule	68 868,57	0,46	35 823,84	0,72	33 044,73	92,24
Locations véhicule belge			1 680,00	0,03	(1 680,00)	-100,00
Locations engins travaux	554 696,62	3,72	97 422,52	1,97	457 274,10	469,37
Locations engin chantier Pavillon			16 722,32	0,34	(16 722,32)	-100,00
Location copieur			1 371,95	0,03	(1 371,95)	-100,00
Charges Locatives	4 449,89	0,03			4 449,89	
Entr. répar / locaux	17 181,92	0,12	1 000,00	0,02	16 181,92	N/S
Telesurveillance securité	245,01				245,01	
Entretien matériel de transpor			46,24		(46,24)	-100,00
Entretien et réparations mat transport BELGE			82,88		(82,88)	-100,00
Entretien et réparations engin de chantier	28 963,50	0,19	390,00	0,01	28 573,50	N/S
Maintenance	740,00		3 687,00	0,07	(2 947,00)	-79,93
Assurance	63 933,94	0,43	50 542,26	1,02	13 391,68	26,50
Primes d'assurance Succursale Belge	37 373,87	0,25	8 570,79	0,17	28 803,08	336,06
Documentation	696,00				696,00	
Interimaires	1 221 266,72	8,20			1 221 266,72	
Refacturation personnel Impresa Percassi	602 146,13	4,04	359 534,00	7,27	242 612,13	67,48
Refacturation contrat de service Impresa Percassi	80 000,00	0,54	80 000,00	1,62		
Honoraire Succursale Belge			56 026,13	1,13	(56 026,13)	-100,00
HONORAIRES	4 216,66	0,03	237,00		3 979,66	N/S
Honoraires Conseil juridique	31 825,00	0,21	6 600,00	0,13	25 225,00	382,20
Honoraires divers	827 357,61	5,55	31 785,00	0,64	795 572,61	N/S
Honoraire Géomètre			4 000,00	0,08	(4 000,00)	-100,00
Honoraires Comptables	22 417,55	0,15	9 298,00	0,19	13 119,55	141,10
Honoraires CAC	18 892,50	0,13	10 135,00	0,21	8 757,50	86,41
Honoraires recrutement	32 570,00	0,22	39 551,46	0,80	(6 981,46)	-17,65
Frais d'actes & de contentieux	880,61	0,01	848,52	0,02	32,09	3,78
Frais d'actes et contentieux Succursale Belge			451,60	0,01	(451,60)	-100,00
Frais de qualification & forma	3 300,00	0,02	350,00	0,01	2 950,00	842,86
Publicité	1 556,00	0,01	5 284,00	0,11	(3 728,00)	-70,55
Transports/achats	142 433,21	0,96	787,00	0,02	141 646,21	N/S
Transports de biens belge			3 780,00	0,08	(3 780,00)	-100,00
Voyages & déplacements	11 776,95	0,08	8 598,07	0,17	3 178,88	36,97
Parkings			994,04	0,02	(994,04)	-100,00
Déplacements, missions, récep.			1 671,57	0,03	(1 671,57)	-100,00
Frais postaux			248,52	0,01	(248,52)	-100,00
Téléphone	10 619,53	0,07	3 492,47	0,07	7 127,06	204,07
Frais postaux et télécom. belge			32,75		(32,75)	-100,00
Frais internet			4 814,50	0,10	(4 814,50)	-100,00
Frais & comm bancaires	12 381,40	0,08	2 883,35	0,06	9 498,05	329,41
Cotisations diverses	2 169,80	0,01	100,00		2 069,80	N/S
Valeur ajoutée produite	(246 053,94)	-1,65	562 970,87	11,39	(809 024,81)	-143,71
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunératio	13 173,74	0,09	4 766,39	0,10	8 407,35	176,39
Taxe d'apprentissage	4 464,76	0,03	1 664,25	0,03	2 800,51	168,27
Particip. employ. form. prof.	8 708,98	0,06	3 102,14	0,06	5 606,84	180,74
Impôts, taxes & versements assimilés autres	9 725,89	0,07	15 453,25	0,31	(5 727,36)	-37,06
Taxe professionnelle			4 631,00	0,09	(4 631,00)	-100,00
T VS	4 572,72	0,03	3 094,25	0,06	1 478,47	47,78
Autres impôts (vignettes, CG)	5 153,17	0,03	7 728,00	0,16	(2 574,83)	-33,32
Salaires et traitements	639 766,29	4,29	224 479,52	4,54	415 286,77	185,00
Salaires	575 538,75	3,86	218 295,37	4,42	357 243,38	163,65
CONGES PAYES	15 813,00	0,11			15 813,00	
Prime et gratification	851,52	0,01			851,52	
Indemnité de transport	46 035,02	0,31	6 114,79	0,12	39 920,23	652,85
Indemnité chômage intempéries			69,36		(69,36)	-100,00

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12,00 mois	01/01/2020 31/12/2020	12,00 mois	Variations	%
Indemnité licenciement exonérée	1 528,00	0,01			1 528,00	
Charges sociales	365 591,96	2,45	135 318,51	2,74	230 273,45	170,17
Cotisations URSSAF	152 815,47	1,03	64 950,80	1,31	87 864,67	135,28
REGIME AGIRC ARRCO	26 110,06	0,18	19 955,77	0,40	6 154,29	30,84
Prévoyance compl	54 599,89	0,37	12 015,69	0,24	42 584,20	354,40
Cotisations ASSEDIC	20 381,79	0,14			20 381,79	
Caisse congées payées BT P	109 685,43	0,74	38 242,37	0,77	71 443,06	186,82
Médecine du travail	1 999,32	0,01	282,96	0,01	1 716,36	606,57
APST			(129,08)		129,08	100,00
Excédent brut d'exploitation	(1 274 311,82)	-8,55	182 953,20	3,70	(1 457 265,02)	-796,52
Autres produits d'exploitation	215 368,56	1,45	5,93		215 362,63	N/S
Pdts divers de gest. courante	215 368,56	1,45	5,93		215 362,63	N/S
Transfert de charges	9 841,14	0,07	8 053,78	0,16	1 787,36	22,19
Transferts charges d'exploit.	9 841,14	0,07	8 053,78	0,16	1 787,36	22,19
Dotations aux amortissements et provisions	233 262,99	1,57	5 875,00	0,12	227 387,99	N/S
Dot.amts immos incorp.	18 692,85	0,13	5 875,00	0,12	12 817,85	218,18
Dotations aux provisions pour dépréciations des cr	214 570,14	1,44			214 570,14	
Autres charges de gestion courante	11 562,03	0,08	4 073,28	0,08	7 488,75	183,85
Rémunération administrateur cda	2 800,00	0,02	4 000,00	0,08	(1 200,00)	-30,00
Charges div. gestion courante	8 762,03	0,06	73,28		8 688,75	N/S
Résultat d'exploitation	(1 293 927,14)	-8,68	181 064,63	3,66	(1 474 991,77)	-814,62
Produits financiers	14 247,21	0,10			14 247,21	
Escomptes obtenus	14 247,21	0,10			14 247,21	
Charges financières	56 861,71	0,38	108 416,08	2,19	(51 554,37)	-47,55
Intérêts sur garantie Succursale Belge	68 181,20	0,46	26 712,08	0,54	41 469,12	155,24
pénalité de retard commercial	(11 319,49)	-0,08	81 704,00	1,65	(93 023,49)	-113,85
Résultat courant avant impôts	(1 336 541,64)	-8,97	72 648,55	1,47	(1 409 190,19)	N/S
Produits exceptionnels	688 452,59	4,62	175 000,00	3,54	513 452,59	293,40
Produits sur exercices antérie	2 317,59	0,02			2 317,59	
Autres produits exceptionnels	686 135,00	4,60	175 000,00	3,54	511 135,00	292,08
Charges exceptionnelles	3 293,60	0,02	405,40	0,01	2 888,20	712,43
AMENDES ET PENALITES	3 293,60	0,02	405,40	0,01	2 888,20	712,43
Résultat exceptionnel	685 158,99	4,60	174 594,60	3,53	510 564,39	292,43
Impôts sur les bénéfices	14 351,26	0,10	20 596,34	0,42	(6 245,08)	-30,32
Impôts sur les bénéfices Succursale Belge	14 351,26	0,10	20 596,34	0,42	(6 245,08)	-30,32
Résultat de l'exercice	(665 733,91)	-4,47	226 646,81	4,59	(892 380,72)	-393,73

Edition des dotations

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Exprimé en euros

Numéro		Reg.	Sec.	Désignation		Qte rest.	Fournisseur	Date Acquis.		VNC	
Mode	Taux	Durée	an-mois	Date amort.	Valeur entrée	Amort. début	Base	Dot. fiscale	Dérogatoire	Amort. fin	
Compte		20500000		Logiciels							
B91200		0000 / 0000		LOGICIEL		1,00 CLUSTER		31/12/2019			
L	20,00	05 - 00		31/12/2019	29 375,00	5 891,32	29 375,00	5 875,00		11 766,32	17 608,68
Sous-total					29 375,00	5 891,32	29 375,00	FL 5 875,00		11 766,32	17 608,68
Compte		27500000		Dépôts cautionnements versés							
B90600		0000 / 0000		DG BUREAU VIRTUEL		1,00 DG BUREAU VIRTUEL		04/06/2019			
N	0,00	00 - 00		04/06/2019	75,00		75,00				75,00
C00700		0000 / 0000		ALD DG 2 VEHICULES		1,00 ALD		01/07/2020			
N	0,00	00 - 00		01/07/2020	11 643,29		11 643,29				11 643,29
C00900		0000 / 0000		DG REGUS		1,00 DG REGUS		05/09/2020			
N	0,00	00 - 00		05/09/2020	2 974,00		2 974,00				2 974,00
Sous-total					14 692,29	0,00	14 692,29	0,00		0,00	14 692,29
Total					44 067,29	5 891,32	44 067,29	FL 5 875,00		11 766,32	32 300,97

PERCASSI BATIMENT
Société par actions simplifiée au capital de 1.100.000 euros
Siège social : 93, avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
851 316 133 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 27 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux,
le 27 avril,
à 10h00 heures,

La société IMPRESA PERCASSI S.p.a., société de droit italien, ayant son siège social à Viale Vittorio Emanuele II, 10 L - 24121 BERGAME en Italie, Immatriculée au Registre des Entreprises de Bergame (Italie) sous le numéro de TVA 00270690167 et numéro REA BG-103529,

Représentée par Monsieur Francesco PERCASSI, en sa qualité de Président du conseil d'administration,

Propriétaire de la totalité des 1.100 actions de 1.000 euros chacune émises par la Société par Actions Simplifiée PERCASSI BATIMENT au capital de 1.100.000 euros,

Agissant en sa qualité d'Associé unique de PERCASSI BATIMENT société par actions simplifiée unipersonnelle (ci-après désignée « la Société »),

Étant précisé que le commissaire aux comptes titulaire de la Société a été régulièrement informé des décisions devant être prises,

1 - Après avoir exposé que :

Monsieur Jacopo PALERMO, Président de la société et Président du Conseil d'Administration de la Société non associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'une durée de 12 mois et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Qu'aucun évènement significatif, qui viendraient impacter les comptes clos le 31 décembre 2021, n'est intervenu de puis la date du 5 avril 2022, date de réunion du conseil d'administration, à ce jour.

L'Associée unique constate que les documents indiqués ci-après ont été tenus à sa disposition conformément aux dispositions légales applicables ainsi qu'aux statuts de la Société :

- 1- une copie de la lettre d'information adressée au commissaire aux comptes,
- 2- un exemplaire des statuts de la Société,
- 3- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 arrêtés par le Président et le Conseil d'Administration,
- 4- le rapport de gestion du Président,
- 5- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice.

Après avoir reporté l'Assemblée Générale, initialement prévue à 10h30 du 26.04.2022, au jour 27.04.2022 à 10h00, pour pouvoir mieux étudier le rapport du Commissaire aux Comptes, l'Associée unique reconnaît expressément avoir pu prendre pleine et entière connaissance, en temps utile, de tous documents et informations nécessaires à son information préalablement aux décisions qui suivent.

2. A pris les décisions suivantes :

Lecture du Rapport de gestion du Président,

Lecture du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2021,

Lecture du Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de Commerce,

Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021, au Président, au Conseil d'administration et au commissaire aux comptes,

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

Décision à prendre par application de l'article L 223-42 du Code de Commerce : dissolution anticipée ou non de la Société,

Rémunération du Conseil d'administration 2022

Autres

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte d'un montant de 665.733,91 euros.

L'Associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, il donne quitus au Président, aux membres du Conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours dudit exercice.

En outre, l'Associée unique constate, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par l'Associée unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de 665.733,91 euros en totalité au report à nouveau.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de -514 960,45 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la création de la société.

Cette résolution est adoptée par l'Associée unique.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique prend acte que conformément à la Loi et aux statuts de la société, le Commissaire aux comptes n'a pas émis de rapport spécial sur les conventions réglementées.

L'Associée unique déclare en outre qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par l'Associée unique.

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance des comptes arrêtés au 31 décembre 2021, approuvés par décision du Conseil d'administration du 5 avril 2022, statuant conformément aux dispositions du Code de Commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société.

Cette résolution est adoptée par l'Associée unique.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique décidé de fixer pour l'exercice 2022, au titre de la rémunération des administrateurs un montant total de euros 6.500,00 (six milles euros// zéro centimes) à répartir entre les administrateurs par le Conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée par l'Associée unique.

SIXIEME DECISION

L'Associée unique, confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée par l'Associée unique.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'an deux mille vingt-deux,

Le 27 avril 2022,

à 10h30 heures,

au siège social de la société IMPRESA PERCASSI S.p.A. Viale Vittorio Emanuele II, 10 L - 24121 Bergamo (Italie),

IMPRESA PERCASSI S.P.A.



Représentée par Monsieur Francesco Percassi
Associée unique